

# COMPTE-RENDU RÉUNION VISIOCONFÉRENCE avec la FFPJP

## Samedi 28 Novembre 2020

La FFPJP a donné rendez-vous à ses organes déconcentrés pour une réunion en visioconférence : la première du genre.

Les Comités Départementaux, régionaux, le Comité Directeur et quelques invités (Direction technique Nationale, Administrateur) étaient conviés (113 participants).

Le Président, Joseph CANTARELLI, débutait la visioconférence par un message d'introduction : 2 points principaux seraient les axes de discussion.

- Situation sanitaire
- Report du congrès fédéral

Le président imageait ses propos :

« La situation de la pétanque est un défi majeur devant un mur dont nous ne connaissons pas la hauteur ».

Toutes les fédérations sont atteintes par des baisses de licences et l'impossibilité de pratiquer leur discipline.

Le président constate le manque d'intérêt de la Ministre pour le sport amateur.

Pour le Président, le prix de la licence ne doit pas être un problème ni l'augmentation de 2€ pour le Centre national.

Il insiste sur les mesures du gouvernement, d'aide aux clubs via le pass-sport, le fonds de perte de billetterie, et le fonds de perte de licences.

Il va adresser une lettre au Ministre des Sports pour l'alerter sur la situation de la pétanque dans le sport amateur. Il ne reste pas inactif, il a mis en place plusieurs axes de travail :

- 1 groupe de travail sur l'adaptation du calendrier 2021 suite à la situation sanitaire,
- Le projet de Centre National reporté d'un an,
- Le budget de la fédération sera établi sur une simulation d'effectifs de moins 15%,
- 1 campagne de sensibilisation pour la reprise des licences en 2021 sera faite,

Le président achevait son introduction par une de ses priorités qui est de préserver au maximum la santé des pratiquants de la pétanque dans le contexte sanitaire actuel.

La parole a été donnée à Mr Xavier GRANDE : Les Assemblées générales des associations suivant le décret du 29/10/2020 pourront avoir lieu en présentiel, en respectant le protocole sanitaire, à partir du 20/01/2021. Une intervention est prévue pour la pratique individuelle de la pétanque auprès du Ministère des Sports (voir dernier communiqué de la Fédération)

La parole a été donnée à Mr Jean-Marie MARAUX, Trésorier Général de la FFPJP : La présentation du budget 2020. La trésorerie, arrêtée au 30 Novembre présente un excédent de 68 000€, avec des recettes en baisse de 395 000€ et des dépenses en baisse de 463 000€. La baisse d'effectifs est de 7%, soit environ 20000 licenciés.

Au cours du mois de Janvier, un budget prévisionnel 2021 sera établi comprenant un plan de relance de l'activité de 140 000€, une provision pour le Centre national de 70 000€, une compensation de perte de licences de 500 000€ et pour la Direction technique Nationale 200 000€.

Ce budget prévisionnel sera monté avec une simulation d'une baisse d'effectif de 50 000 licenciés environ.

Les Comités départementaux ont payé leur fiche financière 2020, sauf 6 d'entre eux.